

Format de restitution pour la publication du bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre

Description de la personne morale concernée

- **Raison sociale** : Centre Hospitalier de Langres
- **Code NAF** : 8610Z
- **Code SIREN** : 265 200 089
- **Citer les numéros de SIRET associés à la personne morale** : 265 200 089 000 18
- **Adresse** : 10 rue de la Charité, 52200 LANGRES
- **Nombre de salariés** : 413 en 2011
- **Description sommaire de l'activité** : Activité hospitalière et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- **Mode de consolidation** : ~~Contrôle financier~~ / **contrôle opérationnel**
- **Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenue** ;

Le Centre Hospitalier de Langres est constitué de 3 établissements ;

- L'hôpital,
- L'EHPAD Annonciades,
- L'EHPAD Claude Gillot.

Ces 3 bâtiments font partie du périmètre organisationnel retenu.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources)

Émissions directes (scope 1) :

- Sources fixes : *Combustion sur place (gaz naturel et fioul),*
- Sources mobiles : *Combustion de carburant des véhicules opérés,*

• Émissions indirectes liées à l'électricité (scope 2) :

- Achats d'électricité,
- Pertes en ligne,

• Autres émissions indirectes (scope 3) :

- Énergies autres : *Émissions amont des combustibles,*
- Achats de produits et service : *Fabrication des produits achetés et services achetés,*
- Immobilisations : *Bâtiments, machines, véhicules, informatique, mobilier,*
- Déchets : *Déchets directs produits sur le site,*
- Fret amont: *Transport routier amont,*
- Déplacements : *Déplacements domicile-travail (hors véhicules de société), déplacements professionnels (hors véhicules de société), déplacements des visiteurs et des patients,*
- Leasing aval : *Consommation d'énergie de la clinique privée*

L'activité du CENTRE HOSPITALIER DE LANGRES n'engendre pas d'émissions sur les postes non cités.

1. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

- Année de reporting: 2012
- Année de référence : 2011

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel): Sans objet

2. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO₂,

3. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO₂,

4. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO₂, si la personne morale a choisi de les évaluer,

Ces trois éléments sont présentés selon les formats de tableau présentés ci-après.

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES						
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	546,4	0,05	0,03	-	555,2	-	94,7
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	29,3	0,001	0,001	-	29,5	1,4	5,9
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	-	-	-	-	-	-	-
	4	Emissions directes fugitives	-	-	-	-	-	-	-
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous total			575,7	0,1	0,03	-	584,8	1,4
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	-	-	-	-	165,2	-	63,5
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	-	-	-	-	-	-	-
	Sous total			-	-	-	-	165,2	-
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	77,7	1,3	0,0	-	110,5	-	19,1
	9	Achats de produits ou services	-	-	-	-	812,0	-	453,7
	10	Immobilisations de biens	0,2	-	-	-	177,7	-	111,2
	11	Déchets	166,2	0,0	0,0	-	170,9	152,6	109,9
	12	Transport de marchandise amont	55,0	0,0	0,0	-	63,4	-	51,1
	13	Déplacements professionnels	0,0	-	-	-	7,5	-	2,5
	14	Franchise amont	-	-	-	-	-	-	-
	15	Actifs en leasing amont	-	-	-	-	13,8	-	-
	16	Investissements	-	-	-	-	-	-	-
	17	Transport des visiteurs et des clients	-	-	-	-	321,0	-	129,4
	18	Transport de marchandise aval	-	-	-	-	-	-	-
	19	Utilisation des produits vendus	-	-	-	-	-	-	-
	20	Fin de vie des produits vendus	-	-	-	-	-	-	-
	21	Franchise aval	-	-	-	-	-	-	-
	22	Leasing aval	114,4	0,2	0,0	-	166,7	-	18,8
	23	Déplacements domicile travail	487,1	0,2	0,0	-	500,0	-	260,0
	24	Autres émissions indirectes	-	-	-	-	-	-	-
Sous total			900,6	1,8	0,1	-	2 343,4	151,2	1 155,6

5. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes,

Incertitude attribuée à la donnée	0-20%	21-40%	41-60%	61-80%
Intervalle de temps	De l'année considérée	De l'année considérée	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Zone géographique	CENTRE HOSPITALIER DE LANGRES	Issu d'un échantillonnage	Moyenne France	Moyenne Europe
Représentativité	Plus de 70%	40-70%	20- 40%	Moins de 20%
Type de données	Donnée primaire <i>Donnée observée, prélevée à partir des systèmes d'information et relevés physiques.</i>	Donnée secondaire <i>Donnée générique ou donnée moyenne provenant de sources publiées, qui sont représentatives de l'activité ciblée.</i>	Donnée extrapolée <i>Donnée primaire ou secondaire liée à une activité similaire qui est adaptée ou personnalisée à une nouvelle situation.</i> → <i>Aucune donnée utilisée dans l'étude n'a ce taux d'incertitude</i>	Donnée approchée <i>Donnée primaire ou secondaire liée à une activité semblable qui peut être utilisée en lieu et place de données représentatives. Ces données existantes sont directement utilisées sans adaptation.</i> → <i>Aucune donnée utilisée dans l'étude n'a ce taux d'incertitude</i>

L'ensemble des données utilisées a une incertitude inférieure ou égale à 40%.

Pour les incertitudes comprises entre 30 et 40%, il s'agit soit de données issues d'échantillonnage, soit de données primaires non adaptées à la saisie dans l'outil et nécessitant donc des hypothèses sur leur adaptabilité.

6. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES,

Les postes non pris en compte correspondent à des activités non réalisées par le CENTRE HOSPITALIER DE LANGRES.

7. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :

Liste des facteurs d'émissions (FE) utilisés différents de la Base Carbone® :

	Modifications de FE	
	FE modifié	Source documentaire ou mode de calcul
fabrication et fin de vie de textiles à partir de fibres synthétiques et naturels	30 143 kg CO2 éq./tonne	<ul style="list-style-type: none"> Tous les textiles sont composés de 65% de polyester et de 35% de coton Modélisation avec l'outil Bilan Produit 2011 de l'ADEME Prise en compte de la fabrication des fils de polyester et de coton jusqu'à la phase de tissage aboutissant au textile ainsi que la fin de vie du textile considéré comme des ordures ménagères classiques

Aucun PRG n'a été modifié.

8. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Par ailleurs, la personne notifiée au Préfet de région les coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

Responsable du suivi : Martine LOTTE

Fonction : Services Economiques

Adresse : 10 rue de la Charité 52200 LANGRES

Tel : Tél 03 25 87 89 48

Mail : M.LOTTE@ch-langres.fr

12. Optionnel :

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

→ Non

- une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES

- ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

→ par un bureau d'études

- Temps passé : j/H

- Coût de l'étude : Interne (j/H) Externe : 4800 € (Hors Taxe)

- Durée de l'étude : 3.5 mois

- les émissions ou suppressions des GES désagrégés par établissement

→ non concerné

- option : en cas de vérification tiers partite, le certificat peut être joint au rapport.

→ Pas de tierce partie